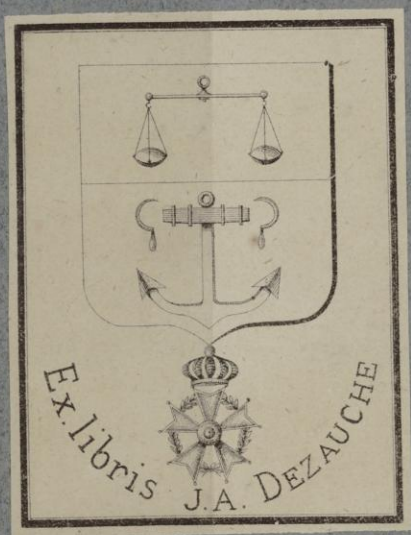


Cayenne.





# INSTRUCTION

400 F

NAUTIQUE

SUR LA CÔTE DE LA GUIANE.

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

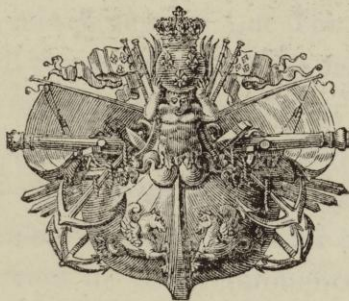
A. FRANCONIE

8° 5119

---

SECONDE ÉDITION AVEC DES ADDITIONS.

---



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

G 2983



---

# INSTRUCTION

## NAUTIQUE

### SUR LA CÔTE DE LA GUIANE.

---

#### §. I.<sup>er</sup>

##### *OBSERVATIONS GÉNÉRALES.*

D'APRÈS les renseignemens que l'on a pris des gens du pays, il paraît que, dans les mois de janvier, février et mars, les vents varient du nord à l'est-nord-est : ils soufflent quelquefois avec une grande violence dans cette saison ; cependant, le temps est généralement beau : il arrive quelquefois aussi que les vents de nord commencent en décembre. C'est pendant leur durée que l'on doit venir des îles du Vent à Caienne.

Vents régnans.

Dans les mois d'avril, mai et juin, les vents sont variables de l'est au sud-est, et le temps est encore assez beau.

En juillet, août et septembre, le vent souffle



du sud au sud-ouest, et c'est la saison des orages et des calmes.

En octobre, novembre et décembre, les vents sont très-variables, les pluies abondantes, et le temps presque toujours couvert.

Apparence générale de la côte.

Les côtes de la Guiane sont, en général, très-basses; le fond augmente si peu, à mesure que l'on s'en éloigne, que les bâtimens qui prolongent la côte par 6, 7 et 8 brasses, ne peuvent pas, la plupart du temps, voir la terre. Il n'y a qu'un très-petit nombre de collines ou de montagnes qui puissent servir de points de reconnaissance; encore sont-elles placées à de grandes distances les unes des autres: il faut donc, lorsqu'on vient attaquer la côte, se diriger d'après la latitude observée et d'après le brassiage. Les terres les plus faciles à distinguer dans l'étendue de côte depuis le cap Nord jusqu'à l'Orénoque, sont celles des environs de Caienne: nulle part on ne voit, sur le continent, des terres aussi élevées que celles-ci, et l'on ne trouve dans aucun autre endroit autant d'îlets apparens et si bien détachés de la côte.

Il n'est pas inutile de remarquer que presque tous les vaisseaux qui viennent à la Guiane, ne peuvent en approcher qu'après avoir éprouvé, pendant un certain temps, les courans de la zone tor-

ride, qui portent presque toujours à l'ouest; ainsi, ceux qui n'ont d'autre moyen de se diriger que la route estimée, sont en avant du point où ils croient se trouver, et doivent se mettre en latitude au moins à 150 lieues de terre, et sonder souvent avant de l'approcher.

Depuis le cap Nord jusqu'à Caienne, lorsque la sonde rapporte 50 brasses d'eau, on trouve des fonds de sable gris, piqué de noir, et mêlé de vase; mais en approchant de la côte, on trouve, dans toute son étendue, des fonds de vase, qui ne diffèrent que par leur plus ou moins de consistance. Nature du fond.

On a remarqué que la mer est très-forte sur les fonds d'argile ou de vase dure, et qu'elle y brise souvent, sur 3 ou 4 brasses d'eau, avec autant d'impétuosité que sur des fonds de roche: au contraire, la mer est toujours unie sur des fonds de vase molle; l'eau s'y trouve mêlée avec une telle quantité de vase, qu'elle acquiert une grande pesanteur spécifique, et que la lame ne peut jamais s'élever, quelque degré de force que le vent puisse acquérir.

Les bancs de vase molle qui sont à l'entrée des rivières, sont sujets à changer de place, et même disparaissent quelquefois: tant qu'ils existent, la mer est belle dans tous les temps à l'embouchure



de ces rivières ; elle ne peut être dangereuse que lorsque l'entrée n'est plus obstruée, et que les passes sont libres. Nous en citerons plusieurs exemples dans le cours de cette Instruction.

Courans et marées.

Les eaux qui sortent de la rivière des Amazones, occasionnent, à une certaine distance de terre, un courant constant et rapide, qui porte au nord ; plus près de terre, on ressent l'effet des marées : le courant du flot porte sur la terre, et le courant du jusant porte au large. Lorsqu'on est obligé de louvoyer pour se relever de la côte, il faut rester au mouillage pendant le flot, et n'appareiller qu'à la fin du flot ou au commencement du jusant. La mer est pleine sur le cap Nord, les jours de nouvelle et pleine lune, à 6 heures 30 minutes. L'heure de la pleine mer avance à mesure que l'on fait route au nord. Au cap Cachipour, la mer est pleine à 5 heures 40 minutes. La mer monte de 8 à 10 pieds entre le cap Nord et le cap d'Orange ; quelques personnes croient qu'elle monte jusqu'à 12 ou 15 pieds. La vitesse du courant de flot est d'environ deux milles par heure ; celle du jusant est de trois milles.



## §. II.

*Instruction pour atterrir sur la Guiane, lorsqu'on veut aller à Caienne.*

Quoique Caienne, principal port de la Guiane, soit par  $4^{\circ} 56' 15''$  de latitude nord, on est obligé de courir sur le parallèle de  $3^{\circ}$  pour venir y relâcher. Si l'on courait sur celui du cap d'Orange pour venir prendre connaissance des montagnes ou éminences qui sont à la rive gauche de la rivière d'Oïapok, on courrait le risque d'être entraîné, au nord de la rivière de Caienne, par les courans dont nous venons de parler, et l'on aurait beaucoup de peine à venir mouiller à l'entrée de cette dernière rivière dans la saison des vents de sud.

L'atterrage.

Le premier fond que l'on trouve en courant sur le parallèle de  $3^{\circ}$  de latitude nord, est éloigné de la terre de 30 lieues : le brassiage est de 80 brasses, sur un fond de sable vasard, légèrement couvert de corail, de pierres rondes ou de coquilles brisées : ce fond est généralement annoncé par un changement que l'on remarque dans la couleur de l'eau, qui insensiblement devient blanchâtre, puis très-promptement d'un vert sale ou foncé. A 20 lieues de terre, on trouve de 25 à 30 brasses d'eau, sur

de la vase mêlée avec du sable fin de différentes couleurs ; à 10 lieues , on trouve de 10 à 20 brasses. La nature du fond change à mesure que l'on approche de la côte ; elle est plus ou moins chargée de vase : mais lorsqu'on est parvenu à 10 brasses d'eau et au -dessous , on trouve de la vase pure. On a observé la déclinaison de l'aiguille aimantée en 1795 , et on l'a trouvée (1) de 2° vers l'est.

Dans la saison des vents de nord et de nord-est , on fera route sur le cap d'Orange du moment où l'on aura trouvé le fond. Dans la saison des vents de sud , sud-est ou sud-ouest , on se dirigera sur le cap Cachipour , qui est par 3° 50' de latitude. Dans tous les cas , on fera en sorte de venir le plus promptement possible par des brassiages de 7 à 8 brasses , afin de pouvoir mouiller pendant le calme , et éviter d'être entraîné au large par le courant.

Mont Mayé.

Entre le cap Nord et le cap d'Orange , il n'y a d'autre point de reconnaissance que le mont *Mayé* , qui n'est , à proprement parler , qu'une plate-forme couverte d'arbres , et plus élevée que toutes les autres terres de cette côte noyée. On ne peut le voir que de 5 ou 6 lieues tout au plus ,

---

(1) M. le comte d'Arod l'a trouvée de 3° 12' vers l'est , en 1816.

et encore faut-il que le temps soit très-clair. A 3 ou 4 lieues au large, on trouve 8, 9 et 10 brasses d'eau : il est prudent de ne pas s'approcher davantage de la côte. Le mont Mayé est par  $2^{\circ} 48'$  de latitude nord; cette partie de côte gît sud quart sud-est et nord quart nord-ouest.

Le cap Cachipour, dont nous avons dit qu'il fallait venir prendre connaissance, est à environ 20 lieues dans le nord du mont Mayé. C'est une langue de terre très-basse, qui s'avance dans le nord-nord-est, et qui forme la pointe méridionale de l'embouchure de la rivière de Cachipour. On ne peut reconnaître ce cap que parce que les palétuviers dont il est couvert sont un peu plus élevés que sur les parties adjacentes de la côte. Le meilleur point de reconnaissance est l'embouchure de la rivière; mais on ne peut la distinguer que lorsqu'on la relève à l'ouest-sud-ouest. Il ne faut pas approcher le cap Cachipour plus près que de 4 lieues; on ne trouve à cette distance, au large, que trois brasses et demie d'eau de basse mer. Pendant les vents de nord-est, il ne faut approcher aucun endroit de la côte plus près que par 7 à 8 brasses; ce brassage est suffisant pour mouiller, comme nous l'avons dit plus haut, pendant le flot.

Cap et rivière  
Cachipour.



Il arrive quelquefois qu'en prolongeant la côte, même par 12 brasses d'eau, on voit dans le sillage du vaisseau des parties chargées de vase, qui sembleraient indiquer qu'il laboure le fond : on ne peut attribuer ce phénomène qu'à la violence de courans qui délaient la vase; en sorte que l'eau, à une certaine profondeur, en étant plus chargée qu'à la surface, il en résulte le même effet que si le vaisseau touchait à la vase elle-même. En général, sur la côte qui s'étend depuis le cap Nord jusqu'au cap d'Orange, que l'on nomme côte des Mayez, on rencontre des lits de courans dans lesquels la mer est très-agitée; le remoux de l'eau est d'autant plus fort, que l'on est plus près du cap Nord, et par conséquent de l'embouchure de la rivière des Amazones. Des vaisseaux qui se trouvaient au sud du cap Nord, ont rencontré des tournans d'eau dont le courant était si rapide, qu'ils ne pouvaient pas gouverner avec un vent à faire 4 et 5 milles par heure. Il est à propos de remarquer que, sur toute cette côte, le courant ne conserve pas la même direction pendant toute la durée du flot ou du jusant. Un vaisseau qui, en 1752, quatre jours après la nouvelle lune, était mouillé au large du cap Cachipour, par sept brasses et demie d'eau, a vérifié, pendant un calme plat, que, durant les deux

premières heures du flot, le courant avait porté au sud-ouest; après quoi il avait changé de direction, et avait porté deux autres heures à l'ouest; enfin, depuis les deux tiers du flot jusqu'à la fin, le courant avait porté à l'ouest-nord-ouest. Pendant les deux premières heures du jusant, le courant s'était dirigé à l'est-nord-est; il avait porté au nord pendant deux autres heures; enfin il avait pris sa direction au nord-ouest et ouest-nord-ouest. La vitesse du courant avait été assez régulière, et d'un mille et demi à deux milles par heure.

Du cap Cachipour au cap d'Orange, on compte environ 10 lieues : la côte court au nord-nord-ouest, et elle est par-tout également basse. On voit cependant, par des temps très-clairs, quelques hauteurs dans l'intérieur des terres, qui peuvent, dans ces seules circonstances, faire connaître que l'on est sur cette partie de la côte. Il convient de ne pas s'approcher de terre plus près que par 5 brasses. Le fond est par-tout d'une vase très-molle: le courant du flot porte au sud-ouest, et le courant du jusant porte au nord. La mer est pleine les jours de nouvelle et pleine lune, ainsi que nous l'avons déjà dit, à 5 heures 20 minutes.

Du cap Cachipour au cap d'Orange.

Le cap d'Orange est une pointe basse qui s'avance au nord, et forme la pointe méridionale de l'em-

Cap d'Orange.



bouchure de la rivière d'Oïapok, appelée aussi *baie d'Oïapok*. Il est couvert de palétuviers, comme toutes les autres parties de la côte. Il y a un banc de vase molle, parsemé de rochers, qui s'étend à une grande distance au large de la partie de côte qui est au sud de ce cap : il faut le prolonger par 6 à 7 brasses d'eau, et l'on s'aperçoit qu'il est dépassé, lorsque le brassiage augmente tout-à-coup de 6 et 7 brasses à 9, 10 et 12 brasses. Alors il faut gouverner à l'ouest-nord-ouest pendant le flot, et à l'ouest pendant le jusant, pour prendre connaissance de la montagne d'Argent, située à la côte septentrionale de la baie d'Oïapok : les terres qui environnent cette montagne sont si basses, qu'on la prendrait d'abord pour une île. Dès que la sonde rapporte 8 brasses, on doit revenir sur tribord, et s'entretenir sur ce même brassiage. En prolongeant la côte, on aura également connaissance de la montagne Lucas et de celle d'Ouanary. Lorsqu'on relève la montagne d'Argent au sud quart sud-est, on a connaissance d'un rocher remarquable, situé au large de la côte, que l'on nomme le *Grand-Connétable*, et qui fait partie d'un groupe de rochers dangereux dont nous allons parler.

Montagne d'Argent.

Grand Connétable.

Le Grand-Connétable peut avoir cent pieds de hauteur : il se voit de 8 à 10 lieues ; le sommet en



est arrondi, et il ressemble assez à la forme d'un chapeau. On trouve de 45 à 35 pieds d'eau à environ 25 toises de ce rocher dans toutes les directions : il ne faut cependant pas en approcher dans un temps calme, parce que les courans portent sur ce rocher avec une telle violence, qu'il y aurait à craindre, si le vent venait à manquer, que l'on ne pût pas tenir sur ses ancres. Deux vaisseaux hollandais y ont péri, et plus récemment un bâtiment de transport du convoi de M. de Kersaint s'y est perdu. Le Grand-Connétable est par  $4^{\circ} 52'$  de latitude nord.

Le Petit-Connétable est un rocher de forme Petit-Connétable, plate, qui n'est élevé que de trois ou quatre pieds au-dessus du niveau de la haute mer : il est à environ 4 lieues au large de la côte et à un tiers de lieue dans l'ouest du Grand-Connétable. Il y a un banc qui s'étend à environ 100 toises au nord de ce rocher.

A deux lieues dans le nord du Grand-Connétable, il y a un banc de roche d'environ 150 toises de circonférence, sur lequel il ne reste que 10 pieds d'eau de basse mer ; mais la lame y brise dans tous les temps, et par cette raison il n'est pas dangereux. On peut passer entre cet écueil et le Grand-Connétable : on trouve dans le canal de 8 à 15 brasses d'eau sur des fonds de vase.

Banc dans le nord du Grand-Connétable.

Passage entre  
le Grand et le Pe-  
tit-Connétable.

On peut aussi passer entre le Grand et le Petit Connétable, en faisant route au nord-nord-ouest, et même au nord-ouest; et en rangeant le Grand-Connétable à 2 ou 3 encablures de distance, on trouve 7 brasses d'eau et plus, sur un fond de vase. Ce passage est dangereux par des vents faibles; c'est pour avoir voulu le tenter que M. de Kersaint a perdu un des bâtimens de son convoi.

Passage entre  
la terre et le Petit-  
Connétable.

Dans tous les cas, on doit préférer de passer entre la terre et le Petit-Connétable. A un quart de lieue, et jusqu'à une lieue du rocher, on trouve 5 et 7 brasses d'eau sur un fond de vase: les courans y sont moins violens, et l'on peut mouiller par-tout lorsqu'on est surpris par le calme ou par la nuit. On doit cependant prévenir que si l'on n'avait pas la certitude de pouvoir doubler ce groupe de rochers pendant le jour, le parti le plus prudent serait de mouiller avant de s'en approcher.

Îlets de Remire.

Après avoir doublé les Connétables, on découvre à l'ouest-nord-ouest les parties les plus élevées de l'île de Caienne, et l'on voit en avant les îlets de Remire, au large desquels il faut passer. Pour les ranger à une distance convenable, on doit gouverner au nord-ouest quart ouest, si l'on a passé entre les deux Connétables; et au nord-ouest quart



nord, si l'on a passé entre le Petit-Connétable et la terre.

Ces îlets sont au nombre de cinq : les deux premiers, qui sont les plus petits, s'appellent *les Deux-Filles* ou *les Mamelles*; vient ensuite *la Mère*, qui est le plus étendu; puis *le Père* et *le Malingre*. A un peu plus d'une demi-lieue de ces îlets, on trouve 5 brasses d'eau; ainsi, on peut les ranger à cette distance, en gouvernant au nord-ouest quart ouest. Au large de ces mêmes îlets, le fond est d'une vase très-ferme; et dans le temps des vents de nord et de nord-est, la mer est si mauvaise, qu'il serait dangereux d'y rester au mouillage.

Dès qu'on relève le Malingre au sud, on doit apercevoir le fort de Caienne, où l'on arbore le pavillon du moment qu'il paraît quelque vaisseau: alors il faut gouverner à l'ouest-nord-ouest, et bientôt on découvrira l'Enfant-Perdu, qui est un petit rocher arrondi, peu élevé au-dessus de l'eau, et situé à environ deux lieues dans le nord quart nord-ouest de l'embouchure de la rivière de Caienne. On doit laisser tomber l'ancre lorsque le fort de Caienne reste au sud-sud-ouest, et le Malingre au sud-est quart sud. Ce mouillage porte le nom de *l'Enfant-Perdu*: il y reste 16, 17 et 18 pieds d'eau de basse mer,

C'est à ce mouillage que les bâtimens qui tirent

L'Enfant-Perdu.

Mouillage de  
l'Enfant-Perdu.





plus de 11 pieds d'eau, doivent attendre les pilotes : la mer y est rarement mauvaise pendant les vents de la partie du sud ; mais, dans la saison des coups de vent de nord, la lame y est si forte, que les bâtimens ont de la peine à tenir sur leurs ancres : toute communication avec la terre est alors interceptée ; le parti le plus prudent, quand on est au mouillage dans un coup de vent de nord, ou bien quand on y arrive par un temps forcé, est d'aller se placer dans le nord-ouest de Caïenne, où l'on trouve, dans une assez grande étendue de côtes, 4 brasses et demie d'eau sur un fond de vase si molle, que la mer ne s'y élève jamais, et que l'on y est, par les vents les plus impétueux, aussi tranquillement que dans une rivière.

Mouillage dans le nord-ouest de Caïenne.

Mouillage des îles du Salut.

On peut aussi aller mouiller aux îles du Salut, qui sont à 9 lieues dans le nord-ouest de Caïenne, et à 7 milles au nord de la rivière de Kourou : on y est en sûreté, et l'on a la facilité de pouvoir y faire d'assez bonne eau. En partant de la rade de Caïenne pour se rendre à ces îles, il faut faire le nord-ouest et nord-ouest quart ouest : on mouille entre les îles et la terre, à 2 ou 3 encablures, au large de la pointe sud-ouest de l'île la plus méridionale, lorsque cette pointe reste à l'est quart nord-est, et qu'on relève au nord quart nord-ouest

l'extrémité nord-ouest de l'île la plus occidentale. Les vaisseaux d'un petit tirant d'eau peuvent mouiller, par 14 ou 18 pieds d'eau, dans une anse qui est à la côte méridionale de l'île la plus ouest; ils y seront plus à l'abri du vent et de la mer, du nord-est.

Les bâtimens qui ne tirent que 11 pieds d'eau, peuvent mouiller, sans pilote, à l'embouchure de la rivière de Caïenne, et passer sur les Sommes, qui sont des hauts fonds de vase, où il ne reste que 9, 8 et 7 pieds  $\frac{1}{2}$  (1) d'eau de basse mer. Il ne faut pas appareiller avant les deux tiers du flot, et l'on doit laisser tomber l'ancre aussitôt qu'on relève à l'est l'îlet le Malingre, ou bien que la pointe Dupont est dans l'alignement de l'îlet appelé *le Père*. Il ne serait pas prudent d'aller sans

Rivière  
de Caïenne.

---

(1) M. le comte d'Arod, lieutenant de vaisseau, commandant le brig *le Hussard*, a trouvé, en 1816, au commencement des Sommes, 25 pieds d'eau le jour de la pleine lune, et 22 pieds à la fin des Sommes. Ainsi il y a aujourd'hui, à l'endroit le plus profond, 8 pieds d'eau de plus qu'à l'époque où la carte publiée en 1803 a été levée, et 6 pieds et demi de plus à l'endroit le moins profond. Il est essentiel de faire remarquer que le brassiage n'a pas changé au mouillage ordinaire en dedans de la rivière, et que dès-lors, quoique sa passe soit plus profonde, des bâtimens d'un grand tirant d'eau, comme des frégates, ne peuvent pas aller mouiller près du fort.

Roches à l'entrée de la rivière.

pilote mouiller devant la ville, parce qu'il y a dans cette partie plusieurs roches sous l'eau qui sont très-dangereuses : la roche Maïor, qu'on laisse à bâbord en entrant, est couverte de haute mer, et les roches l'Aimable et Maillard, qui ne découvrent jamais, se trouvent au milieu de la passe; le Cheval-Blanc, qui est plus en dedans de la rivière que ces dernières, est aussi toujours sous l'eau.

Les embarcations sont obligées de remonter jusqu'à quatre lieues dans la rivière pour faire leur eau; ils la puisent au bas d'un saut nommé *Tonnégrande*. On y va avec le flot et on revient avec le jusant; ainsi on ne peut faire que deux voyages en vingt-quatre heures.

### §. III.

*Des côtes de la Guiane situées au nord-ouest de Caienne, et renseignemens sur quelques-unes des Rivières que l'on trouve entre le cap d'Orange et le Marony.*

Il nous a été impossible de nous procurer des descriptions aussi complètes sur les points de la côte de la Guiane qui sont peu fréquentés, que sur ceux qui se trouvent sur la route des vaisseaux



destinés pour Caienne : nous allons cependant extraire, des mémoires qui sont entre nos mains, les renseignemens qui peuvent être utiles aux bâtimens qui, par des accidens, auraient été éloignés de la route ordinaire, et se trouveraient forcés de mouiller sur les parties de côtes les moins connues, ou bien seraient obligés, pour dernière ressource, de s'avancer dans l'embouchure de quelque rivière.

Depuis Caienne jusqu'à la rivière de Sinamary, toute la côte est bordée de rochers situés à une certaine distance les uns des autres, et qui sont assez éloignés de la côte. On compte environ 8 lieues des îles du Salut à l'embouchure de la rivière de Sinamary. Il y a dans l'est de cette rivière deux petites îles, où l'on dit que les bâtimens de 2 ou 300 tonneaux peuvent venir mouiller et prendre un chargement.

Côte de Caienne  
à Sinamary.

On compte environ 21 lieues depuis l'embouchure de la rivière de Sinamary jusqu'à celle de Marony. La côte court à-peu-près au nord-ouest quart ouest. Il y a des hauts fonds de vase molle tout le long de cette côte; ils s'étendent jusqu'à 3 lieues au large. On ne doit pas en approcher plus près que de 4 à 5 lieues; et en la prolongeant, on fera route par six brasses d'eau.

De la rivière  
de Sinamary au  
Marony.

Les vaisseaux qui vont de Caienne à Surinam, doivent faire en sorte, pour assurer leur position, de prendre connaissance de l'embouchure du Marony, qui est facile à reconnaître par une assez grande séparation que l'on voit entre les deux pointes de cette rivière.

Du Marony à  
la rivière de Surinam.

Depuis la rivière de Marony jusqu'à celle de Surinam, on estime qu'il y a près de 30 lieues de distance. La côte court à-peu-près à l'ouest quart nord-ouest. Elle est précédée par des bancs de vase qui s'étendent à 3 et 4 lieues au large. Il ne faut pas l'approcher plus près que de 5 lieues, et l'on doit s'entretenir, en faisant route, par six brasses d'eau. Le fond est, dans toute son étendue, de ces vases molles qui empêchent la mer de s'élever, et l'on peut mouiller par-tout à cinq lieues de terre, et par conséquent par six brasses d'eau, avec la certitude de ne pas courir le moindre risque.

Embouchure de  
la rivière de Surinam.

Lorsqu'on vient de Caienne, on aperçoit l'embouchure de la rivière de Surinam, de 4 à 5 lieues de distance : on voit d'abord, par le bossoir de bâbord, une pointe basse et avancée, au-delà de laquelle on ne distingue plus aucune terre; lorsqu'on a doublé cette pointe, qui est à l'extrémité de la rive droite de la rivière, on est à son embouchure : peu après on a connaissance de la rive



gauche, que l'on voit se terminer par le bossoir de tribord. Cette dernière terre est très-basse, et fuit dans l'ouest. Il faut mouiller à environ 3 lieues de la pointe de la rive droite par trois brasses et demie d'eau, de basse mer, et lorsqu'on la relève au sud-est et sud-est quart sud. La mer est pleine à ce mouillage aux environs de six heures les jours de la pleine et de la nouvelle lune : le courant du flot porte au sud et sud-sud-est, et celui du jusant au nord-ouest et nord-nord-ouest.

Nous avons dit, au commencement de cette instruction, que les bancs de vase molle qu'on trouve en si grand nombre sur cette côte, étaient sujets à disparaître et à se reformer alternativement. Un phénomène de cette nature est arrivé à l'embouchure de la rivière de Kourou, qui est située dans le sud des îles du Salut. En 1764, on y trouvait de 14 à 15 pieds d'eau de haute mer; et quelques années après, il n'y en avait plus que 10 ou 12.

L'entrée de la rivière d'Oïapok a éprouvé dernièrement de grands changemens. M. le comte d'Arod, lieutenant de vaisseau, commandant le brig *le Hussard*, en a visité l'embouchure, au mois d'octobre 1816, et a remarqué qu'elle ne pouvait alors être fréquentée que par les bâtimens tirant 12 pieds d'eau.

Bancs de vase molle sujets à changer de place.

Rivière de Kourou.

Rivière d'Oïapok.



Rivière d'A-  
prouague.

La rivière d'Arouague, dont l'embouchure a environ 2 ou 3 lieues de largeur, est moins sujette à éprouver des variations dans le brassage que l'on y trouve. Cette rivière peut recevoir des navires qui tirent 12 et 15 pieds d'eau; l'entrée en est très-facile: il suffit, pour y entrer sans courir de risques, de venir se placer de manière à relever le Grand-Connétable au nord, et ensuite de gouverner au sud, en ayant l'attention de conserver ce rocher élevé dans la même direction. Il faut cependant ne traverser, qu'après la moitié du flot, le banc de vase molle qui est à l'embouchure de la rivière; on peut labourer le fond, même s'y échouer sans courir de risques: il faut s'arrêter lorsque la première île que l'on rencontre reste par le travers, parce qu'au-delà il y a des roches sous l'eau qui sont dangereuses. Au reste, les bâtimens qui ne voudraient pas entrer sans pilote, peuvent mouiller par quatre brasses d'eau à l'embouchure de la rivière: ils peuvent rester à ce mouillage, où la vase est si molle que la mer n'est jamais dangereuse, et envoyer à terre un canot pour demander un pilote.

\*Avertissemens  
importans.

On doit prévenir ceux qui feront usage de cette instruction, de ne jamais se hasarder dans les canaux étroits et dans les passes qui sont entre les

Îles situées dans le voisinage de Caienne, parce que toutes ces passes sont très-sujettes à s'obstruer, et que l'on ne peut y passer avec sécurité que lorsqu'elles ont été sondées peu de temps auparavant. On doit prévenir aussi qu'il ne faut pas s'en rapporter avec trop de confiance aux relations ou descriptions anciennes que l'on pourrait consulter, à cause des changemens que la mer occasionne journellement dans ces parages.

Au Dépôt général des cartes et plans de la marine et des colonies, le 1.<sup>er</sup> août 1817.

*Le Directeur Adjoint,*

CH.<sup>er</sup> DE ROSSEL.

Vu :

*Le Vice-amiral, Directeur,*

COMTE DE ROSILY.

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCOISE

8° 5119





